


Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mardi 07 septembre 2021 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Conventions de servitudes canalisations – réduction de l'incidence des rejets salés
2. PPRi de Salies-de-Béarn – Consultation du Conseil municipal
3. Consultation relative à la modification du périmètre du site Natura 2000
4. Création de la Société Publique Locale des Pyrénées-Atlantiques
5. Demande de subvention exceptionnelle pour l'association « Lacaze aux Sottises »
6. Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Les Jeunes de Saint-Martin »
7. Participation Fonds de Solidarité au Logement
8. Reversement vacations funéraires élus au budget communal
9. D.M n°3 – Budget communal
10. Rapport annuel du SIAEP du Saleys et des Gaves 2020 sur la qualité de l'eau
11. Informations et questions diverses

Afin de respecter les règles sanitaires, le public sera autorisé à assister à la séance dans la limite de 10 personnes.

Le Maire,

Thierry CABANNE